



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - PÔLE APPRENTISSAGE

LYCÉE AUGUSTIN HEBERT – EVREUX

02 32 33 28 11

LYCÉE DU BOIS – ENVERMEU

02 32 06 30 40

LYCÉE LES ANDAINES – LA FERTE MACE

02 33 14 00 50

UFA EDMOND DOUCET - CHERBOURG EN COTENTIN

02 33 87 23 40

IFPRA - Pôle Apprentissage

2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan

Tel : 02 32 08 96 61

ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr

<https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - POLE APPRENTISSAGE
Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A

PÔLE APPRENTISSAGE

UFA EDMOND DOUCET - CHERBOURG EN COTENTIN

LYCÉE LES ANDAINES – LA FERTE MACE

LYCÉE AUGUSTIN HEBERT – EVREUX

LYCÉE DU BOIS – ENVERMEU



BAC PRO

TECHNICIEN

CONSTRUCTEUR BOIS

PRÉREQUIS, CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

→ L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème. L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus).

→ La formation est accessible à un public en situation de handicap sans limite d'âge.

→ Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation).

→ Afin de vérifier l'accessibilité au diplôme, vous pouvez contacter le pôle apprentissage par mail :

ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr
ou scanner le QR code



DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières, le contrat est conclu pour deux ans. 1365 heures, soit 39 semaines réparties sur les deux années, sont programmées au sein de l'établissement de formation. (600 heures en enseignement général).

POURSUITE D'ÉTUDES

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

MÉTIER S ET OBJECTIFS VISÉS

→ **Monteur de structures bois**

→ **Menuisier, tonnelier**

→ **Traceur en menuiserie**

→ **Poseur de structures bois**

→ **Prototypiste bois**

→ **Charpentier**

Le titulaire du Bac Pro Technicien Constructeur Bois exerce son activité dans les entreprises artisanales ou industrielles dans les domaines du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement.

→ Il prépare le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et des normes de la construction bois et des contraintes de l'entreprise. Il

→ Il réalise les ouvrages selon les techniques et procédés courants de préfabrication et de mise en œuvre de la charpente et de la construction bois. Il

→ Il organise, anime et gère le suivi de la réalisation d'un chantier de construction bois dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN : 100 %

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE : 80 %

TAUX DE SATISFACTION APPRENTI : 86 %

COÛT ET VALIDATION

Apprenti : prise en charge de la formation. Employeur : le coût est pris en charge par l'OPCO en fonction du niveau de prise en charge établi par France Compétences.

BAC PRO Technicien Constructeur Bois, diplôme de l'Éducation Nationale en apprentissage. Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.